

Maisons-Alfort, le 27 mai 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la première demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché
du produit biocide ULTRAD OPP OPTIMAL**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société **LCB** de demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché pour le produit nouveau **ULTRAD OPP OPTIMAL**, et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée conformément à la loi n°2013-619 du 16 juillet 2013 par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Ce dossier concerne la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché d'un nouveau produit biocide ULTRAD OPP OPTIMAL.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit ULTRAD OPP OPTIMAL est un biocide de type 4 composé de 10 % m/m de biphényle-2-ol se présentant sous la forme d'une poudre.

Le biphényle-2-ol est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007, en cours d'évaluation au niveau européen pour le type d'usage revendiqué.

Nom ou description générique de la substance active :	biphényle-2-ol
N° CAS :	90-43-7
Type de produit :	4

CONSIDERANT

Qu'en réponse à la demande de compléments d'information de l'Anses du 28 avril 2014, le pétitionnaire a déclaré le 5 mai 2014, annuler la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit ULTRAD OPP OPTIMAL.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail estime que la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit ULTRAD OPP OPTIMAL n°20140020, présentée par la société LCB, est devenue sans objet.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : première demande d'autorisation de mise sur le marché, biphényle-2-ol, TP 4